

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 21 décembre 2020 de 9 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

Monsieur VETELÉ Philippe domicilié au 61 bd de L'océan à Paris demande au sujet de la Parcelle 177BI n° 197 accédée par la Rue des Chaumes et de la Parcelle 227 bout de Parcelle ayant un terrain de Tennis Construit et déclaré en ZONE Boisée lors de la dernière modification du PLU.

au sujet de la Parcelle n° 197 Rue des Chaumes une parcelle qui compose un terrain de 1.200 m² avec la 211, 227, 228 qui lors du dernier PLU a été diminuée de constructibilité pour y construire une piscine et dépendances et souhaiterait recevoir au droit de la piscine du lot 198 notre proche voisin La ZONE BOISÉE ayant été déclarée dans le Mauvais sens vers le sud alors que les bois existant sont tous à l'est. (voir plans) M. VETELÉ Ph.

M⁽²⁾ Boisserpe Paul s'est renseigné sur les possibilités de construire à "la Bouteillerie" sans dépens d'observation.

Dossier remis par M⁽²⁾ Vételé Philippe comprenant 2 plans (2 plans de bornage et 2 extraits cadastraux) annexé au registre le 21 décembre à 12h.